

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG



Week end du 5 et 6 Novembre 2022

GARD

BELLEGARDE : travaux de réhabilitation de la pelouse à compter du mois de juin pour une durée de trois mois environ

ST GENIES DE MALGOIRES : stade de la Grand Terre du 01.07 au 03.01.23 (pour travaux), les rencontres catégories de U6 à U17 y compris les féminines joueront sur le terrain de ST ANASTASIE. Les seniors sur le terrain de St Bauzèly.

CAISSARGUES : complexe sportif, terrain d'honneur du 23.09 jusqu'à nouvel ordre, **interdiction uniquement pour le foot à 11**

JONQUIERES ST VINCENT : stade municipal Marcel Pierre du 17.10 au 17.11.22

BAGNOLS SUR CEZE : stade Léo Lagrange du 3.11.22 jusqu'à nouvel ordre.

ROCHFORT DU GARD : travaux d'entretien de la pelouse du stade terrains engazonnés et stabilisés du 3 au 13 Novembre 2022.

GALLARGUES : stade municipal du 04.11 au 07.11.22

AIGUES VIVES : terrain du Poujolas du 04.11 au 07.11.22

MONTPEZAT : stade municipal le 06.11.22 (terrain inondé, drain cassé)

LANGLADE : stade Raymond Roure du 04.11 au 6.11.22 **à 14h00**

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE